

Neuilly-sur-Seine, le 27 septembre 2017

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Comme annoncé, Saint Dominique a choisi d'ouvrir une page Facebook officielle. L'objectif de ce nouvel outil de communication est de faire connaître au plus grand nombre la richesse des activités organisées à Saint Dominique au quotidien, l'ordinaire mais aussi l'extraordinaire.

Destinée en priorité à l'ensemble de la communauté éducative et aux élèves, cette page vous permettra d'informer et d'être mieux informés en amont de certains événements à venir mais aussi des sorties, voyages, résultats, etc., de cette multitude d'activités qui jalonnent la vie de notre établissement.

Vous pourrez retrouver - à partir du 4 octobre - cette page Facebook et vous abonner pour suivre notre actualité en cliquant ici : <https://www.facebook.com/saintdominique.net/>

Concernant la contribution à cette page, le process est le suivant : vous avez un événement que vous souhaitez couvrir, vous le signalez à M. Anglès, ou à votre responsable de niveau, ou à Odile Blétry au moins une semaine à l'avance. Les décisions de couvrir ou pas cet événement seront prises en réunion de direction chaque lundi.

Pour encadrer l'usage de cette page, un comité de travail regroupant des enseignants, des parents d'élèves et des élèves, a rédigé une charte de bonne utilisation de cette page Facebook que nous vous invitons à lire (cf. pièce jointe).

Vous noterez le souhait de l'établissement que cette page reste un lieu d'information convivial et d'échange apaisé ainsi que l'engagement que nous prenons de respecter votre droit à l'image, celui des élèves et de leurs familles.

En effet, l'Institution s'engage à ce que les photos publiées respectent le droit d'auteur et l'accord des personnes prises en photo. Les photographies seront faites exclusivement par du personnel de Saint Dominique et celles qui seront utilisées ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables les personnes présentes dessus.

Seul l'administrateur de l'Institution Saint Dominique de Neuilly est autorisé à publier des photos. De même, les commentaires ne contiendront pas de photos et ne permettront pas de vous identifier ou des élèves et leurs familles (interdiction de tagguer).

Si malgré une éventuelle interdiction de votre part et toute notre vigilance pour ne pas nuire à votre image, vous veniez à vous reconnaître sur une photo publiée sur la page Facebook de Saint Dominique, nous vous invitons à nous le signaler en vue d'un retrait immédiat. (facebook@saintdominique.net)

Pour nous aider dans la mise en œuvre ce nouvel outil d'information, nous vous remercions de bien vouloir retourner à Odile Blétry le coupon « Publication de photographies sur les réseaux sociaux » ci-dessous complété avant le 04 octobre prochain.

Restant à votre entière disposition pour de plus amples informations, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, chers collègues, en notre entier dévouement.

F. Gavet,
Directeur coordonnateur

G. Anglès,
Chef d'établissement
Premier degré

O. Blétry,
Chargée de communication
et partenariats

**Publication de photographies sur la page Facebook Saint Dominique
Valable pour l'année scolaire 2017-2018**

Coupon à rapporter obligatoirement avant le 04 octobre 2017 à Odile Blétry (bureau C109)

Je soussigné(e) : **Nom** : **Prénom** :

Fonction :

- autorise la publication de photos où je suis présent(e) sur la page Facebook de Saint Dominique.
 n'autorise pas la publication de photos où je suis présent(e) sur la page Facebook de Saint Dominique.

Dans le cadre de la contribution à cette page Facebook, je reconnais, en signant ce papier, céder mon droit d'auteur sur les photos que je pourrais être amené(e) à prendre.

À, le**Signature** :